



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/814  
30 novembre 2007

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**690ème séance plénière**

PC Journal No 690, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 814**  
**COMMUNICATION DE PROJETS DE DOCUMENTS**  
**AU CONSEIL MINISTÉRIEL**

Le Conseil permanent,

Décide de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel les documents suivants :

- Projet de déclaration ministérielle sur les partenaires de l'OSCE pour la coopération ;
- Projet de décision sur la coopération de l'OSCE avec l'Afghanistan ;
- Projet de déclaration ministérielle ;
- Projet de déclaration ministérielle sur l'appui à la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies ;
- Projet de décision sur les partenariats publics-privés dans la lutte contre le terrorisme ;
- Projet de décision sur la protection des infrastructures énergétiques critiques contre les attentats terroristes ;
- Projet de déclaration de Madrid sur l'environnement et la sécurité ;
- Projet de décision sur la suite à donner au quinzième Forum économique et environnemental : gestion de l'eau ;
- Projet de décision sur la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation de leur travail ;
- Projet de décision sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants sur l'Internet ;
- Projet de décision sur l'intolérance et la non-discrimination : promotion du respect et de la compréhension mutuels ;

- Projet de décision sur les présidences de l'OSCE en 2009, 2010, et 2011 ;
- Projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE ;

Recommande au Conseil ministériel l'adoption des documents susmentionnés.